



Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball

F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau

94607 CHOISY- LE-ROI

Choisy le Roi le 24 septembre 2007

FFVB

17 rue Georges Clémenceau

94607 Choisy le Roi

Monsieur le Président, Messieurs les membres du Bureau Fédéral,

Les arbitres vont vous parler encore une fois d'argent, mai aussi de reconnaissance et de respect pour leurs statuts qui sont mis à mal en particulier depuis la fin de la saison écoulée.

De nombreux arbitres officiels sont partis en vacances sans que leurs avances de frais de déplacements ne leur soient réglées et notre association, après enquête, peut le confirmer. Le principe du remboursement mensuel, adopté à l'unanimité lors de l'AG fédérale 2005, n'a pas été respecté par vos services, et à la date du 31 juillet 2007 nos arbitres n'avaient eu aucune information concernant le solde des remboursements.

Je vous rappelle qu'en début de saison les clubs paient, dans leurs engagements, les frais de déplacements de nos arbitres et nous souhaitons que ces avances soient affectées définitivement à ces remboursements durant toute la saison.

Un arbitre qui ne se déplace pas sans justification est puni d'une amende, d'après les textes actuels. Pourquoi une telle amende ne serait pas elle aussi valable pour votre non respect des engagements que vous avez pris envers lui.

Je vous rappelle que lors de la réunion des Présidents de CRA, Mr Daniel Murail s'était engagé sur le règlement de ces frais, et ce mensuellement, mais il nous semble que cet engagement n'a pas été suivi et que cette promesse se soit envolée.

Notre association nationale d'arbitres regrette votre silence, mais elle insiste pour que les engagements pris envers les arbitres soient respectés la saison prochaine afin que les compétitions nationales se déroulent dans un climat de confiance réciproque.

Dans l'attente de vous lire, Monsieur le Président, Messieurs les membres du Bureau Fédéral, croyez en l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire général

Jean Pierre BEGU